

La *Direction des relations de défense* est chargée de coordonner les vues du Ministère et d'orienter les représentants du Ministère auprès des organismes interministériels qui s'intéressent à la défense; elle donne aussi des conseils sur les aspects des relations bilatérales du Canada avec divers pays en matière de défense. En particulier, elle coordonne la préparation des directives destinées à la Délégation canadienne au Conseil de l'Atlantique Nord à Bruxelles ainsi que des mémoires pour les réunions (deux fois l'an) du Conseil lors des sessions ministérielles. Elle conseille le Ministère sur de nombreuses questions relatives à l'OTAN et coordonne l'activité du Gouvernement dans cette perspective, notamment en ce qui concerne les armements et l'expansion de systèmes de communications, la planification d'urgence dans le domaine civil, la coopération scientifique et non militaire ainsi que les renseignements. La Direction assure principalement la liaison avec le ministère de la Défense nationale sur les questions de financement et de dotation en personnel de la Délégation canadienne de l'OTAN et du Secrétariat international de l'OTAN.

La Section de la défense du continent nord-américain coordonne la politique et les activités du Gouvernement sur tous les aspects de la défense du continent nord-américain, y compris la représentation du Canada au sein de la Commission mixte permanente canado-américaine de défense qui se réunit trois fois l'an.

La section du maintien de la paix et de l'assistance militaire de la Direction des relations de défense coordonne l'aide d'entraînement militaire que le Canada offre aux pays en voie de développement (aide financée par les crédits du Ministère) et collabore avec le ministère de la Défense nationale pour les questions internationales touchant le maintien de la paix, y compris l'apport militaire canadien aux opérations des Nations Unies comme la Force des Nations Unies à Chypre (UNFICYP), le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP) et l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve au Moyen-Orient (ONUST), ainsi qu'aux opérations des Nations Unies au Moyen-Orient (FUNU, FNUOD). Elle est également chargée des relations entre le Canada et Chypre. En outre, cette section collabore aux préparatifs des visites navales, à la délivrance des autorisations diverses aux avions militaires ainsi qu'à l'affectation du personnel et du matériel des Forces armées canadiennes aux opérations internationales de secours à l'étranger.

La *Direction du désarmement et du contrôle des armements* donne des conseils et fait des recommandations dans le cadre de la participation canadienne aux négociations en vue de mettre un terme à la course aux armements. Elle travaille en étroite collaboration avec